



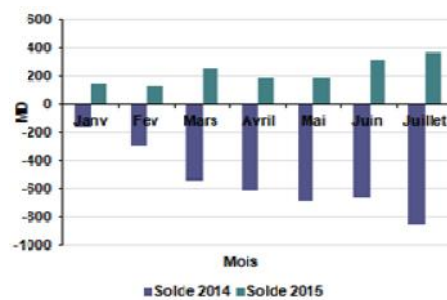
La balance agroalimentaire à fin juillet 2015

La valeur des exportations alimentaires à fin juillet 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 129.3% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 109.7 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 56.3% contre 16.2% à fin juillet 2014.

Malgré l'augmentation de 11.4% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 117% et un solde excédentaire de 372.6 MD soit 1 224.5 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente qui était de (-851.9 MD) . Pour le septième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire a été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 6 943.1 MD

enregistrant ainsi un repli de 9.7% par rapport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 7 687.1MD.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire durant les sept premiers mois de 2014 et 2015



Source : Nos calculs d'après l'INS

Importation des céréales en Tunisie



Le 13 août 2015, la Tunisie a acheté 117 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 200.46 Dollars/tonne soit 391.037 DT/tonne et 125 mille tonnes d'orge fourragère au prix moyen de 194.39 Dollars/tonne soit 379.197 DT/tonne.

On s'attend à ce que ces quantités arrivent aux ports tunisiens durant les mois de novembre et décembre 2015.

Comparé au prix du blé local (520 DT/T pour la récolte 2015), le prix de l'importé sera inférieur de 128.963 Dinars/tonne. Quant au prix de l'orge fourragère importée, il est inférieur de 100.803 DT/tonne par rapport au produit local sachant que le prix de ce dernier est de l'ordre de 480 DT/tonne pour la campagne 2014/15.

Par rapport aux derniers achats (07/07/2015 pour l'orge et 28/07/2015 pour le blé tendre), les prix à l'import ont diminué de 1.88 % pour le blé tendre et de 3.39 % pour l'orge fourragère.

Source : Office des Céréales

LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES APPROUVES A LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2015

Par rapport à la même période de 2014 il y a eu :

- Baisse des investissements de **(-13,7%)**
- Baisse importante des investissements réalisés par les SMVDA **(-68,6%)**
- Baisse importante des investissements alloués à l'aquaculture **(-82,7%)**
- Création de 2532 postes d'emplois permanents

Figure 1 : Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

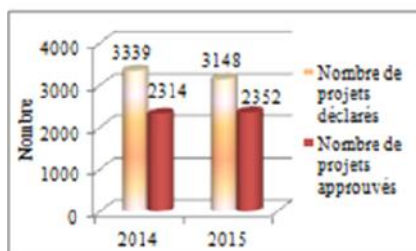


Figure 2. Répartition des investissements agricoles approuvés par type d'activité

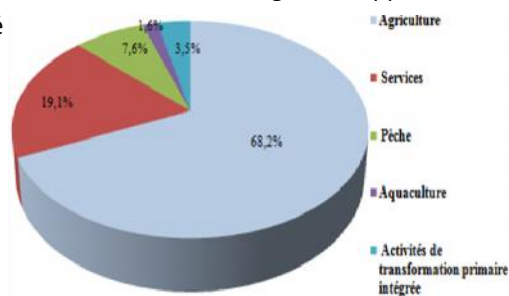


Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

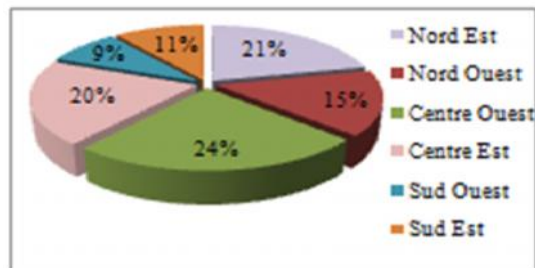
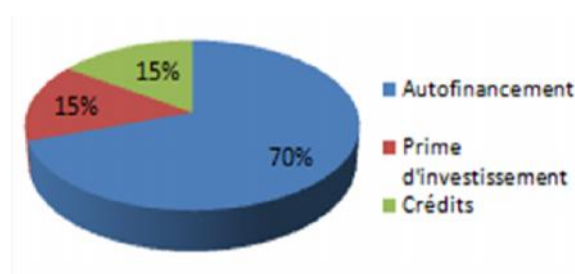


Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés



Source : Nos calculs d'après l'APIA



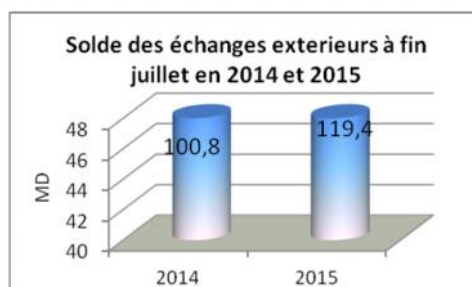
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin juillet 2015 (Résultats de 2015 par rapport à 2014)

PRODUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche: -4.2% (69 mille tonnes contre 72 mille tonnes) • Aquaculture: -35.4% (4.2 mille tonnes contre 6.5 mille tonnes)
EXPORTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Volume: 0.8% (12.1 mille tonnes contre 12 mille tonnes) • Valeur: 12% (185 MD contre 165.2 MD)
IMPORTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Volume: -16.4% (15.3 mille tonnes contre 18.3 mille tonnes) • Valeur: 1.9% (65.6 MD contre 64.4 MD)

Le **solde des échanges extérieurs** des produits de la pêche à fin juillet 2015 a été positif avec (+119.4 MD) contre (+100.8 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de (+18.5%).

NB : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.

Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture



Tunisie : Adoption du projet de loi de rééchelonnement des dettes des agriculteurs

La commission de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et des services a adopté, le projet de loi relatif au rééchelonnement des dettes des agriculteurs locataires des terres agricoles domaniales. Cette loi vise la régularisation des dettes contractées par les SMVDA (Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole), les lotissements techniques et les lotissements des jeunes agriculteurs qui gèrent (en location) ces terres agricoles. La commission a adopté le projet de loi avec un amendement qui prévoit de permettre le rééchelonnement des dettes contractées par les agriculteurs qui devront payer désormais 20% de leurs dettes à l'avance et s'engagent à concrétiser le programme d'investissement de ces terres, à l'égard de l'emploi, la modernisation et la bonne gestion de la terre.

Source : TAP

Le Maroc profite légèrement de la pénurie mondiale d'huile d'olive

En raison de la sécheresse, l'Espagne, qui satisfait 45% de la production mondiale d'huile d'olive, pourrait bien voir sa récolte réduite du tiers voire de moitié par rapport à une année normale. En Italie, la bactérie «Xylella Fastidiosa» fait des ravages, contraignant à arracher les arbres contaminés. Au Maroc, si la production est légèrement en repli par rapport à la normale, c'est sans commune mesure avec les géants espagnol et italien de l'olive. Le Maroc pourrait même profiter d'un effet prix à la hausse. Le prix de l'huile vierge marocaine se vend aujourd'hui 35 DH le kilo contre 24 DH l'année dernière à la même époque, se rapprochant ainsi des prix exercés par les producteurs de référence. Et la situation devrait être encore plus profitable l'année prochaine.

Toutefois, la production très modeste du Maroc ne permet pas de compenser le déficit espagnol et italien. Pour faire face à la pénurie et conserver ses parts de marché en Europe, l'Espagne a en effet triplé ses importations pour atteindre 170.000 tonnes, venant principalement de Tunisie. L'ambition marocaine du Plan Maroc Vert est d'atteindre les chiffres tunisiens avec l'objectif d'exporter 120.000 tonnes d'huile d'ici 2020, soit 5 fois plus qu'aujourd'hui. Si les objectifs en terme de superficie plantée sont aujourd'hui pratiquement atteints (1 million d'hectares, contre 1,22 prévus par le PMV), la production devrait augmenter progressivement d'ici 3 à 4 ans.

Source : www.medias24.com

Le GPS pour lutter contre la pêche anarchique

A partir du mois d'octobre prochain sera installé un système de contrôle "GPS" à bord des embarcations dont la longueur dépasse 15 mètres, et ce en application d'une décision publiée dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) visant à détecter toute infraction afin de lutter contre la pêche anarchique qui porte atteinte au secteur de la pêche et menace la richesse halieutique.

Source : www.african manager.com

Palmiers dattiers : Découverte d'un antibiotique pour la lutte contre l'orycte

Des chercheurs tunisiens relevant de l'Institut des Régions Arides (IRA-Kébili) sont parvenus à développer un antibiotique pour la lutte contre l'orycte, un insecte dévastateur des palmiers qui s'est répandu dans certaines oasis de la région.

Les premières expériences effectuées sur terrain par l'institut en collaboration avec l'Office de Rjim Mâatoug ont prouvé la réussite de cet antibiotique dans la lutte contre cet insecte.

L'antibiotique découvert détruit les larves de l'orycte. L'action se poursuit pour le développer dans les labos afin de l'épandre dans les oasis contaminées surtout dans la région de Rjim Mâatoug.

Source : TAP

La Russie étend l'embargo sur les produits alimentaires à cinq autres pays

Le Premier Ministre russe, Dimitri Medvedev, a signé en août un décret qui élargit l'embargo sur les produits agroalimentaires à l'Albanie, au Monténégro, à l'Islande, au Liechtenstein et à l'Ukraine, qui soutiennent les sanctions contre Moscou. L'embargo contre Kiev, très dépendant de la Russie, n'entrera en vigueur qu'en cas d'application de l'accord signé avec l'UE. En dehors de ce pays, l'impact devrait être limité au vu des volumes concernés.

Source : www.lesechos.fr

FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

PRIX A LA PRODUCTION (Août 2015)

Poulets de chair

(Période du 01/08/2015 au 31/08/2015)



Une considérable tendance à la hausse a marqué les prix à la production de poulets de chair tout le long du mois d'août 2015, soit une augmentation de 18.6% en moyenne par rapport au mois dernier.

Le prix maximal étant de 2,937 DT/kg le 31/08/15, le prix minimal a été de 2,055 DT/kg le 01/08/15.

Œufs de consommation

(Période du 01/08/2015 au 31/08/2015)



Après une stagnation durant les dix premiers jours, les prix à la production des œufs de consommation ont augmenté durant le reste du mois. Malgré cette tendance à la hausse, ces prix restent inférieurs à ceux du mois dernier, enregistrant une baisse de 5.2 % en moyenne.

Les prix extrêmes étant de 107,2 mill/œuf le 28/08/15 et de 70,9 mill/œuf le 07/08/15.

STOCKS DES PRODUITS AVICOLES (Août 2015)

Le stock total des poulets de chair jusqu'au 31/08/2015 est de l'ordre de 1475,5 tonnes, celui des œufs étant de l'ordre de 7,537 millions d'œufs. Le stock actuel de la viande de dinde est de 1768.6 tonnes.

Source : Nos calculs d'après le GIPAC

Mercuriale de Bir El Kassâa (Août 2015)

Augmentation de l'offre : - Légumes (+ 21%)
- Fruits (+ 35%)
- Produits de la mer (+ 18%)

Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014

